

Tout au long de ses 85 années d'histoire, le Musée McCord a développé une expertise de haut niveau dans la gestion des collections, des archives, des fonctions muséologiques, ainsi que dans l'élaboration de ses programmes publics. Le Musée McCord emploie près de 100 personnes à temps plein, à temps partiel et sur une base contractuelle. Les professionnels oeuvrant au McCord possèdent une somme d'habiletés, de savoirs et de pratiques qu'ils sont à même de partager et de transmettre aux jeunes professionnels désirant poursuivre leur carrière dans les musées.

Le Musée McCord offre des stages non rémunérés aux étudiants de niveau collégial et universitaire, de même qu'aux récents diplômés. Selon la disponibilité des projets et en fonction de leur formation générale et leurs intérêts, les stagiaires ont la chance de travailler dans un des services du McCord : conservation, restauration, centre d'archives et de documentation, gestion de la collection et des savoirs, éducation et programmes culturels, communications, développement et administration. La participation à la plupart des projets demande une bonne connaissance en culture matérielle et en histoire. Nous encourageons donc les candidates et candidats provenant de différents milieux à soumettre leur candidature. Une fois acceptées, les stagiaires concluent une entente de stage formelle avec le Musée.

I. LES CATÉGORIES DE STAGES ET LEURS ADMISSIBILITÉS

Le Musée accepte deux types de stagiaires : ceux oeuvrant au sein d'un programme et les stagiaires diplômés.

Stagiaires oeuvrant au sein d'un programme

Les étudiants inscrits dans un programme académique reconnu, que ce soit au niveau collégial, au niveau du baccalauréat, de la maîtrise ou du doctorat, sont admissibles à ce type de stage. Les stagiaires oeuvrant au sein d'un programme obtiennent généralement des crédits académiques une fois leur stage réussi.

Stagiaires diplômés

Des diplômés ayant récemment complété un programme académique (maximum de deux ans après l'obtention des grades) cherchant à obtenir une expérience pratique et professionnelle sont admissibles à ce type de stage. Ceci inclut aussi les candidates et candidats inscrits à des programmes de recherche d'emploi ou des programmes d'employabilité.

Pour être admissibles, les candidates et candidats aux stages doivent être habilités à travailler au Canada. Les citoyens canadiens et les résidents permanents sont automatiquement admissibles. Les personnes provenant de l'étranger doivent faire une demande pour les visas ou les permis de travail nécessaires.

II. TYPES DE STAGES OFFERTS AU MCCORD

Veillez cliquer sur le lien pour voir (ou télécharger) la liste des stages offerts selon les différents services du Musée.

[Stages offerts au Musée McCord \(pdf\)](#)

III. AIDE FINANCIÈRE

Bien que le Musée ne finance pas les stages, les candidates et candidats sont encouragés à obtenir des subventions ou des bourses leur permettant de réaliser leur stage. Les stagiaires sont responsables de communiquer directement avec les organismes de financement afin de connaître tous les détails ainsi que les critères d'éligibilité.

Exemples d'organismes qui peuvent financer des stages:

Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ)

Les programmes de bourses universitaires

Programme de bourse de l'Association des musées canadiens (AMC)

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)

Les bourses de recherche

Les programmes gouvernementaux visant les jeunes professionnels et diplômés issus de divers pays

IV. ACCUEIL

Les stagiaires sont responsables des questions entourant leur hébergement durant le stage. Ils sont aussi responsables des frais liés à leur logement et à leur subsistance.

V. DEMANDE DE STAGE ET PROCÉDURES DE SÉLECTION

Échéance

Les demandes de stages doivent être acheminées selon les dates indiquées dans le document « Stages offerts au Musée McCord » (voir section II). Pour les stages n'ayant pas de date butoir, les demandes peuvent être envoyées en tout temps. Les propositions seront traitées sur la base de la date de réception (« premier arrivé »).

Dossier de demande de stage

Une demande de stage complète pour un stage doit comprendre :

1. **Le formulaire de demande de stage** dûment rempli (une fois complété, le formulaire peut totaliser plus de trois pages). Cliquez sur le lien pour télécharger et remplir votre demande, en version Word ou PDF.

[Formulaire de demande de stage, version Word](#)

[Formulaire de demande de stage, version pdf](#)

2. **Un curriculum vitæ** décrivant votre expérience de travail et vos études;
3. **Une recommandation académique** (une lettre d'appui d'un professeur);
4. **Une lettre d'intérêt** (maximum 350 mots) décrivant vos ambitions de carrière, votre intérêt dans le travail de musée, et les raisons motivant votre demande).

Si vous répondez à un concours spécifique, annoncé par le Musée, assurez-vous d'inclure dans votre demande de stage le numéro de référence du concours de stage.

Si vous soumettez une demande pour plus d'un département ou plus d'un stage, vous devez envoyer une demande complète à chaque service ou pour chaque type de stage.

Toutes les demandes doivent être envoyées à l'attention de la personne-ressource identifiée dans le document « Stages offerts au Musée McCord ». Les demandes incomplètes ou ayant dépassé l'échéance ne seront pas recevables. Les demandes sous format électronique sont souhaitables. Les demandes sur support papier sont acceptées, mais l'ensemble des documents de la demande doit nous parvenir dans un seul envoi.

Entrevues et procédures de sélection

Après une première analyse des demandes, seuls les candidates ou candidats sélectionnés seront conviés pour une entrevue au Musée. Les stagiaires ne sont pas acceptés sans une entrevue en personne ou par téléphone. Les entrevues auront lieu dans le mois suivant la date de tombée de réception des demandes. Le Musée se réserve le droit de mener des vérifications de sécurité additionnelles avant d'accepter un stagiaire afin d'assurer la sécurité et le bien-être des collections du Musée et de son personnel.

VI. LA GESTION DES STAGES ACCEPTÉS

Contrat de stage

Les stagiaires retenus auront à signer un contrat avec le Musée. Le contrat de stage précise la durée et les objectifs du stage, les obligations des parties concernées, les droits d'auteur, les responsabilités liées aux assurances et les termes relatifs à l'annulation d'un stage. Tous les stagiaires doivent fournir un numéro d'assurance sociale valide ainsi que leur date de naissance lors de la signature du contrat de stage.

Pour tous les stages, le Musée utilise un contrat de stage type, mais il peut au besoin, signer le contrat fourni par l'institution académique tout en s'assurant qu'il n'existe pas de clauses entrant en conflit avec le contrat standard du Musée.

Statut et rôle du stagiaire

Pendant la période de stage, le stagiaire se verra conférer un statut similaire à celui des employés et bénévoles oeuvrant au Musée. Ceci implique que les stagiaires doivent se conformer aux politiques internes de ressources humaines, de sécurité et de bien-être, de même qu'aux procédures en vigueur au Musée. Le stagiaire sera responsable de conduire avec assiduité son stage et de soumettre un rapport final à son superviseur.

Les stagiaires bénéficient des privilèges suivants :

- Accès aux ressources de recherche du Musée
- Accès et tarifs privilégiés pour tous les programmes du Musée
- Tarifs préférentiels à la boutique et au café du Musée
- Privilèges des membres du Musée pour la durée du stage
- Accès aux affichages internes d'offres d'emploi
- Accès aux événements institutionnels internes (visites des arrières-scènes, visites guidées, conférences, rencontres du personnel, vernissage, etc.)
- Accès à un réseau interne de stagiaires travaillant au Musée

Rôle du superviseur/responsable du Musée

Le superviseur au Musée du stagiaire aura les responsabilités suivantes :

- Définir le mandat de stage
- Assurer la liaison avec l'institution d'enseignement du stagiaire
- Fournir une familiarisation de base aux stagiaires et voir à leur inscription auprès du bureau des ressources humaines



- Superviser le travail et le comportement des stagiaires et intervenir au besoin
- Fournir des rapports d'étapes et une évaluation finale du travail du stagiaire, au besoin
- Faire suivre toute évaluation du stagiaire à l'institution d'enseignement
- Préparer des lettres de recommandation pour les stagiaires, le cas échéant
- S'assurer que les stagiaires reçoivent le crédit approprié pour tout travail auquel ils ont contribué
- Distribuer à l'interne les résultats du mandat de stage

Le Musée McCord souhaite offrir aux candidates et candidats de disciplines diverses une structure leur permettant de travailler dans les différents services du McCord, et ainsi enrichir leurs connaissances théoriques par une expérience pratique et pertinente du milieu muséal. Leur faire connaître et participer à la mission du Musée et permettre également aux divers services du McCord de bénéficier du concours d'étudiants qualifiés et enthousiastes de domaines professionnels variés.

